



**Offre de fourniture d'électricité réservée aux consommateurs PARTICULIERS alimentés en basse tension sous  
une puissance inférieure ou égale à 36 kVA**

LEGISLATION EN VIGUEUR

Conformément au code de l'énergie et à ses articles :

**L331-1** : Tout client qui achète de l'électricité pour sa propre consommation ou qui achète de l'électricité pour la revendre a le droit de choisir son fournisseur d'électricité.

Il peut conclure un contrat d'achat d'électricité avec un producteur ou un fournisseur d'électricité de son choix installé sur le territoire d'un Etat membre de l'Union européenne ou, dans le cadre de l'exécution d'accords internationaux, sur le territoire d'un autre Etat.

**L331-3** : Lorsqu'un consommateur final exerce le droit prévu à l'article L331-1 pour un site donné, ses contrats en cours au tarif réglementé concernant la fourniture d'électricité de ce site sont résiliés de plein droit. Cette résiliation ne peut donner lieu au paiement de quelque indemnité que ce soit.

**L332-1** : Les dispositions des articles L. 121-86 à L. 121-94 du code de la consommation sont applicables aux contrats conclus entre les fournisseurs d'électricité et les consommateurs et aux contrats conclus entre les fournisseurs et les non-professionnels pour une puissance électrique égale ou inférieure à 36 kilovoltampères, ainsi qu'aux offres correspondantes.

**L337-7** : Les tarifs réglementés de vente de l'électricité mentionnés à l'article L337-1 bénéficient, à leur demande, aux consommateurs finals domestiques et non domestiques pour leurs sites souscrivant une puissance inférieure ou égale à 36 kilovoltampères.

Pour répondre aux principales questions destinées à l'information des consommateurs, une liste de questions/réponses a été dressée par la commission européenne et est accessible sur :

[http://www.dgcrf.bercy.gouv.fr/consommation/electricite\\_gaz/index.htm](http://www.dgcrf.bercy.gouv.fr/consommation/electricite_gaz/index.htm)

VOTRE SITE DE CONSOMMATION

Référence du point de livraison (Zone réservé au GRD) : BT/ \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_

Adresse : .....

Appartement/Etage : .....

Code Postal : ..... Localité : .....

DATE DE MISE EN SERVICE : ..... / ..... / .....

COORDONNEES DU CLIENT  M.  M./Mme  Mme

Nom – Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Localité : .....

Tél : ..... Mobile : .....

Email : .....

COORDONNEES DE FACTURATION  M.  M./Mme  Mme

(si différente des coordonnées du client)

Nom – Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Localité : .....

Tél : ..... Mobile : .....

Email : .....

PRIX ET DESCRIPTION DE L'OFFRE AUX TARIFS REGLEMENTES DE VENTE (TRV)

Les prix sont extraits de tarifs réglementés fixés par l'arrêté en vigueur. Ces tarifs peuvent évoluer selon décision gouvernementale. Cette offre est valable pendant la durée de validité des tarifs précisés ci-dessus. Pour connaître les tarifs en vigueur, consultez la documentation « annexe tarifaire ELEC Résidentiel ».

Cochez les cases correspondant à votre choix

	Puissance Souscrite (P.S) en kVA								
	3	6	9	12	15	18	24	30	36
Option Base									
Option Heures Creuses									
Option TEMPO*									

\* Cette option est en voie d'extinction et n'est plus proposée aux clients agricoles, professionnels et services publics communaux ou non communaux

**Durée de contrat** : Le contrat est conclu pour une durée d'un an. Il est renouvelé tacitement par période d'un an jusqu'à sa résiliation par l'une des parties.

MODE DE PAIEMENT

Prélèvement automatique mensuel selon échéancier /  Règlement par prélèvement /  Autre mode de règlement (Chèque, Espèces, CB, ...)

- J'accepte que GAZELEC de Péronne soit mon fournisseur d'énergie électrique au tarif réglementé et atteste avoir lu les Conditions Générales de Vente disponible sur le site internet [www.gazelec.fr](http://www.gazelec.fr)
- Je reconnais avoir pris connaissance des Conditions Générales de Vente et de leur annexe.
- Conformément à l'article L121-20 du code de la consommation et en cas de commande prise à distance, par démarchage à domicile ou sur le lieu de travail : « Vous disposez d'un délai de quatorze jours francs pour exercer votre droit de rétractation sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalités, à l'exception, le cas échéant, des frais de retour » (formulaire détachable ci-dessous)
- Conformément à l'article L121-21-5 du code de la consommation : « Le droit de rétractation peut être exercé, pour les contrats de fourniture de services dont l'exécution a commencé, avec l'accord du consommateur, avant la fin du délai de quatorze jours francs ». Le consommateur paiera un montant proportionné au prix total du contrat.
- J'ai été informé que mes données de consommation peuvent être consultées sur l'espace client du site internet de GAZELEC
- Je reconnais avoir tout pouvoir pour signer le présent document et avoir été informé de mon éventuel droit de rétractation.
- Toutes les infos, recours au médiateur de l'énergie sur le site <http://www.energie-mediateur.fr>
- Aide-mémoire du consommateur d'énergie : [www.economie.gouv.fr/dgcrf/consommation/thematiques/Electricite-et-gaz-naturel](http://www.economie.gouv.fr/dgcrf/consommation/thematiques/Electricite-et-gaz-naturel)

DATE ET SIGNATURE

Nom : ..... Prénom : .....

A ..... le ...../...../.....

Je souhaite que la fourniture d'électricité soit réalisée avant la fin du délai de 14 jours et renonce à vouloir exercer mon droit de rétractation

**FORMULAIRE DE RETRACTATION** (article R. 221-1 du code de la consommation)

Veuillez compléter et renvoyer le présent formulaire uniquement si vous souhaitez vous rétracter du contrat à l'adresse ci-dessus

Je/Nous vous notifie/notifions\* par la présente ma/notre\* rétractation du contrat portant sur la prestation de services ci-dessous :

**CONTRAT DE FOURNITURE ET D'ACHEMINEMENT D'ENERGIE ELECTRIQUE**

Commandé le\* \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_ reçu le\* : \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_

Nom du(des) client(s) : ..... Adresse du(des) client(s) : .....

Date : \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_ Signature du (des) client(s)